

Pistes de réflexion :

Six recommandations permettant aux CJE de mieux répondre aux besoins des jeunes.

POUR LE GOUVERNEMENT	POUR RCJEQ
01 Centraliser les enveloppes de financement sous la responsabilité d’un seul ministère afin de simplifier et d’alléger les exigences administratives liées à la reddition de comptes, et pour permettre aux CJE de concentrer leurs efforts sur leur mission principale. Assurer un financement stable et pluriannuel, indexé au coût de la vie.	04 Mettre en place un processus collecte de données en continue et exhaustif pour mesurer l’étendue et la portée des activités des CJE dans leurs différents domaines, et pour aider les CJE à saisir les besoins propres à chaque territoire. Explorer des opportunités de partenariat avec des institutions de recherche.
02 Veiller à ce que la structure des ententes de financement gouvernementales garantisse un accès universel aux services, pour tous les jeunes, sans égard aux particularités de leur situation personnelle. Selon le RCJEQ, cet accès universel pourrait être atteint à l’intérieur de l’enveloppe budgétaire existante suivant l’allègement des exigences administratives qui permettrait aux CJE de concentrer leurs efforts sur les services aux jeunes plutôt qu’aux tâches administratives (voir piste précédente).	05 Poursuivre l’implantation du CJE de l’Avenir (CJE virtuel) afin de renforcer le réseau et les relations entre les CJE, leurs équipes, les jeunes, les partenaires et les employeurs de l’ensemble.
03 Veiller à ce que les mesures publiques d’aide à l’emploi garantissent un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins spécifiques des jeunes.	06 Poursuivre et réussir l’élaboration et la mise en oeuvre d’un système d’accréditation qui favorise une dynamique associative saine, s’appuyant sur l’application rigoureuse des meilleures pratiques de gestion au sein de tous les CJE.

La mise en œuvre de ces pistes de réflexion permettrait des gains en efficacité, en équité et en productivité

Défis actuels	Un modèle repensé	Effets escomptés
- Financement en baisse et octroyé par le biais de plusieurs programmes et ministères différents. - Multiplication des ententes de financement qui engendre une importante lourdeur administrative. - Des critères d’admissibilité restrictifs pour certains programmes qui excluent de nombreux jeunes chaque année. - Un vaste territoire à desservir qui engendre un accès inégal dans certaines régions.	- Des enveloppes de financement centralisées sous la responsabilité d’un seul ministère. - Un accès universel aux services des CJE, sans égard aux particularités dans la situation personnelle des jeunes. - Des services intégrés et accessibles partout au Québec avec le déploiement du CJE de l’Avenir. - Une collecte de données exhaustive et en continu sur les activités des CJE. - Un système d’accréditation favorisant l’application rigoureuse des meilleures pratiques de gestion au sein de tous les CJE.	Une plus grande efficacité - Allègement de la charge administrative attribuable aux nombreuses redditions de compte. - Augmentation du temps alloué aux interventions auprès des jeunes. - Visibilité accrue sur les activités des CJE et leurs impacts, ainsi que sur les besoins des jeunes. - Adoption des meilleures pratiques de gestion. Une plus grande équité - Réduction du nombre de jeunes exclus et amélioration de la couverture de services des CJE sur l’ensemble du territoire. Une plus grande productivité - Soutien accru à la persévérance scolaire et au rehaussement des compétences.

Investir dans les CJE est rentable.

Investir dans les CJE, c’est investir dans l’avenir du québec en permettant aux jeunes d’y contribuer pleinement et activement.

Les CJE

Un levier de développement socio-économique pour le Québec

Synthèse du rapport de KPMG élaboré pour le Réseau des Carrefours Jeunesse Emploi du Québec (RCJEQ)

Les Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) :

Un allié incontournable des jeunes dans la réponse à plusieurs défis majeurs.

Champ d’intervention des Carrefours JEunesse

FOCUS PREMIER

Insertion socioprofessionnelle - Accès et maintien en emploi - Soutien à l’entrepreneuriat - Développement des compétences	Écocitoyenneté - Participation à la vie communautaire, citoyenne et sociale - Enjeux environnementaux - Projets culturels	Réussite éducative - Persévérance scolaire - Retour aux études - Orientation et accompagnement spécialisé	Santé mentale et autonomie personnelle et sociale - Référencement - Habitudes de vie - Santé mentale - Lutte contre l’exclusion et l’isolement
--	---	---	--

Les jeunes :

Les plus impactés par un monde de l’emploi en pleine transformation.

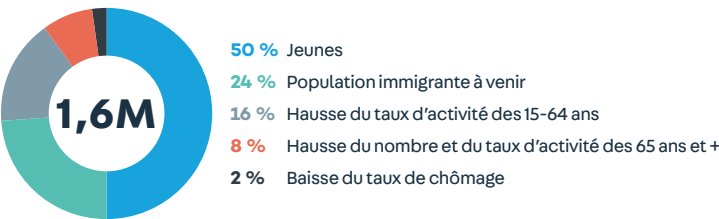
Le déploiement de nouvelles technologies, en particulier l’intelligence artificielle, transformera une proportion croissante d’emplois.

Selon un rapport récent de l’Institut du Québec, 18 % de la main-d’œuvre québécoise occupent ou recherchent des postes jugés vulnérables à l’automatisation.	Les 15 à 24 ans représentent 24 % des emplois vulnérables alors qu’ils ne sont que 13 % de la main-d’œuvre totale .
---	---

Selon le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, l’intégration réussie des jeunes au marché du travail sera essentielle au bon fonctionnement de l’économie québécoise.	Les jeunes actuellement aux études seraient appelés à pourvoir 50 % des 1,6 million d’emplois à combler au Québec sur la période 2022-2031.
--	--

Postes à pourvoir et provenance de la main-d’oeuvre

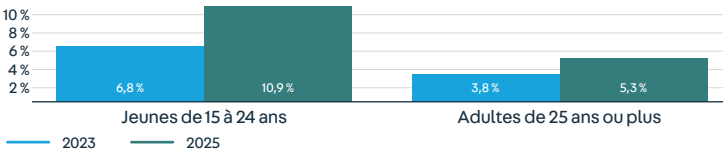
En millions d’emplois et en %, 2022-2031



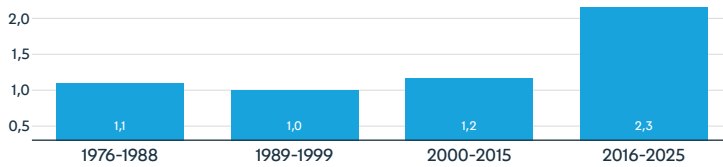
Source: Ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale

Un taux de chômage structurellement plus élevé chez les jeunes, historiquement plus vulnérables aux conditions économiques. Un phénomène qui suscite des préoccupations dans le contexte actuel, marqué par les tensions commerciales persistantes entre le Canada et les États-Unis.

Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans et des adultes de 25 ans ou plus au Québec, moyennes d’avril, mai et juin 2023 et 2025*



Rapport entre les variations du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans et celles des adultes de 25 ans ou plus au Québec pour les périodes de 1976-1988, 1989-1999, 2000-2015 et 2016-2025*



*Source : Ajout du RCJEQ en dehors du rapport KPMG, analyse issue de Pierre Fortin, économiste, l’Actualité, août 2025

Le coût de l’inaction : Une facture silencieuse, mais colossale.

Trois cas types illustrés par des études de cas

KPMG a développé une approche par études de cas afin d’illustrer l’impact potentiel des activités des CJE sur la rémunération des jeunes et les recettes gouvernementales, pour trois scénarios fréquemment rencontrés:

1. **Accompagnement d’un jeune en situation de décrochage jusqu’à l’obtention de son diplôme d’étude secondaire (DES);**
2. **Intervention auprès d’un jeune en situation de travail précaire dans la recherche et l’obtention d’un emploi stable, à temps plein;**
3. **Prise en charge d’un jeune prestataire du programme d’aide sociale et soutien à sa réinsertion sur le marché du travail.**

Ces résultats ont par la suite été projetés sur l’ensemble des jeunes Québécois qui rencontrent ces situations afin de donner une indication du manque à gagner total, à titre illustratif uniquement. Le tableau ci-dessous présente les résultats de cette estimation.

Impacts sur le revenu des jeunes et sur les recettes des gouvernements découlant de...

...l’obtention d’un diplôme d’études secondaires

En 2024-25, on estime à environ **11 000** le nombre de **jeunes ayant décroché** au Québec. En comparant leur situation à celle de détenteurs d’un diplôme d’études secondaires, dont les salaires annuels moyens sont plus élevés, on observe des écarts de :

Environ 270 000\$ de rémunération additionnelle par jeune sur l’ensemble de sa vie active

Environ 150 000 \$ de recettes fiscales supplémentaires pour l’État

3,0 G\$

de rémunération nette pour l’ensemble des 11 000 décrocheurs, sur la totalité de leur vie active.

1,7 G\$

de recettes nettes pour l’État, sur la totalité de la vie active de ces 11 000 décrocheurs.

...l’obtention d’un emploi stable, à temps plein

On estime à environ **15 000** le nombre de jeunes de 15 à 35 ans occupant un **emploi à temps partiel de façon involontaire** en 2025. En comparant une situation où ces jeunes occupent un emploi à temps partiel involontaire à celle de jeunes occupant un emploi à temps plein pendant une période de cinq ans, on observe des écarts de :

Environ 126 800 \$ de revenus supplémentaires par jeune sur cinq ans

Environ 34 300 \$ de recettes fiscales additionnelles pour l’État

1,9 G\$

de rémunération nette pour les jeunes travailleurs à temps partiel, sur la période.

0,5 G\$

de recettes nettes pour l’État.

...la réinsertion sur le marché du travail

En date d’avril 2025, on compte **56 330 prestataires du programme d’aide sociale** de 35 ans et moins au Québec. Ces derniers demeurent inscrits au programme pendant une moyenne de 3,64 ans. En coupant de moitié le temps passé au sein du programme (soit 1,8 année), on observe des écarts de :

Environ 87 000 \$ de revenus additionnels par jeune

Environ 50 000 \$ de recettes nettes pour l’État (incluant les prestations évitées)

4,9 G\$

de rémunération nette pour les jeunes sur la période.

2,8 G\$

de recettes nettes pour l’État.

Actuellement, les pertes de rémunération nettes pour les jeunes s’élèvent à 9,8 G\$ et celles de l’État s’élèvent à 5G\$ pour un total de pertes nettes globales de 14,8G\$.

Au Québec, les CJE constituent un levier important pour réduire les manques à gagner ou générer des économies de coûts associés à ces situations, tant pour les jeunes que pour l’État. Grâce à l’accompagnement personnalisé et adapté offert aux jeunes, les CJE contribuent à la persévérance scolaire et à une intégration durable au marché du travail.

Les défis des jeunes

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification des élèves du secondaire est en hausse par rapport à son niveau de 2016 : il est passé de 13,0 % en 2016 à 15, 1 % en 2024. Cette hausse était plus marquée chez les garçons, que chez les filles .

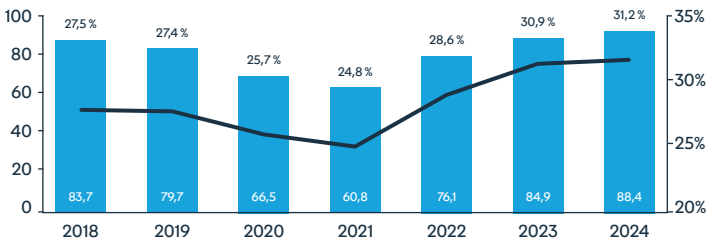
Les jeunes sont touchés de façon disproportionnée par les transformations de l’IA. L’Institut du Québec estime en effet que les 15 à 24 ans représentent 24 % des emplois vulnérables alors qu’ils ne représentent que 13 % de la main-d’oeuvre totale.

Selon les données de Statistique Canada, la santé mentale des Québécois s’est détériorée entre 2015 et 2022, un phénomène particulièrement prononcé chez les jeunes. En 2022, 7,7 % des 12-17 ans et 13,1 % des 18-34 disaient avoir une santé mentale passable ou mauvaise, en hausse de 5,3 p.p. et 8,3 p.p. respectivement par rapport à 2015.

Un bassin de 88 400 jeunes âgés de 35 ans et moins qui bénéficient des programmes d’assistance sociale au Québec en date de décembre 2024.

Proportion et nombre de prestataires d’assistance sociale âgés de 35 ans et moins au Québec

En milliers et en %, 2018 à 2024 (décembre)



Source : Ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale

L’impact socio-économique des services de soutien à l’emploi et aux études au Québec, tels que ceux offerts par les CJE, s’articule autour des trois axes :

Impacts sur le jeune

- Encourager la diplomation chez les jeunes;
- Favoriser leur participation au marché du travail;
- Faciliter l’accès à des emplois mieux rémunérés;
- Apporter des bienfaits sur la santé physique et mentale des jeunes et sur leur sentiment d’autonomie et d’accomplissement.

Impacts sur le gouvernement et les contribuables

- Générer des revenus et éviter des coûts pour l’État et les contribuables.

Impacts sur la société

- Faciliter le maillage entre les jeunes et les entreprises et soutenir le développement économique régional;
- Accroître l’engagement citoyen et communautaire, et contribuer à la diminution de la criminalité chez les jeunes;
- Outils les jeunes pour faire face aux enjeux environnementaux.

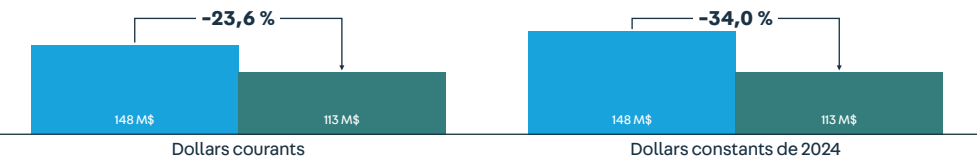
Des impacts considérables, mais des moyens limités

Malgré leur contribution, les CJE font face à des obstacles limitant la portée de leurs activités et la qualité des services offerts aux jeunes.

Des coupes budgétaires et l’élimination de mesures gouvernementales spécifiques aux jeunes qui limitent la portée des services offerts par les CJE.

Évolution du financement gouvernemental octroyé aux CJE

En millions de \$ constants de 2024, 2021 et 2024



Source : RCJEQ

La complexité des ententes de financement avec les différentes instances gouvernementales et la lourdeur administrative des processus de reddition de comptes, qui obligent les CJE à consacrer environ le tiers de leurs ressources aux tâches administratives plutôt qu’à leur mission première.

La structure de certaines ententes de financement qui mène à l’exclusion de jeunes dont les profils ne correspondent pas parfaitement aux critères définis par les instances gouvernementales.

D’après les estimations du RCJEQ, environ **25 000 jeunes** ont été exclus des services des CJE, de juillet 2023 à juin 2025, parce qu’ils ne correspondaient pas aux critères d’admissibilité définis par Emploi-Québec.